



Jean-Jacques Tchikladzé

# **L'Aile Des Cygnes**

Roman

© Jean-Jacques Tchikladzé, 2016

## CHAPITRE PREMIER

### UN VENDREDI 25 AVRIL

En se rasant, vers 7 heures du matin, Julien Bataillard se rappelle que ce vendredi est le dernier jour avant que l'agence « Tout soit clair » lui appartienne en propre.

Il y a six mois en effet, en octobre 2007, il a conclu l'affaire avec Gaston Rivière, un ancien gendarme plein d'expérience qui s'est établi, une quinzaine d'années auparavant à Châteauroux comme agent d'investigation et de recherche privée, autrement dit comme détective. Aux termes du contrat, monsieur Rivière doit lui céder l'agence ce soir même après avoir accompagné et formé son jeune acheteur pendant six mois.

Ce semestre a-t-il comblé les attentes de Julien ? En un sens oui, car le vieux détective lui a appris mille choses qui complètent admirablement la formation assez théorique qu'il a reçue pendant ses années de Droit et ses deux années de spécialisation. Cependant Julien qui a choisi ce métier par vocation aurait espéré mieux : il ne s'attendait pas à la banalité des missions qui lui ont été confiées et le vieux détective ne lui a pas caché que ces affaires étaient les plus courantes :

- C'est notre pain quotidien, avait expliqué Gaston Rivière. Il ne faut pas le mépriser. Les « friandises » sont rares. Une ou deux par an, peut-être. Tenez ! Je vais vous raconter l'affaire du noyé de l'étang des Ouches. C'était il y a environ dix ans... Et l'ancien gendarme s'était lancé dans un récit détaillé et

prolongé qui, du reste, ne manquait pas d'intérêt.

Depuis quelques jours, il ne parlait plus de ces affaires mémorables mais plutôt de la tristesse qu'il ressentait en quittant ce métier qui allait terriblement lui manquer.

- Julien, vous n'hésitez pas à faire appel à moi si besoin. Vous verrez qu'après des périodes tranquilles, on se trouve parfois démuné devant l'afflux de demandes. Dans ce cas, pensez au vieux Rivière. S'il n'est pas en villégiature, il accourra.

Julien achève tranquillement son café au lait et sa tartine beurrée lorsque son mobile sonne.

- Bonjour, c'est Françoise. Monsieur Rivière vous attend ici dès que possible. Il m'a dit que c'est sans doute pour une friandise et que vous comprendrez ce que ça veut dire. A l'occasion vous m'expliquerez, n'est-ce pas ?

Françoise, c'est la secrétaire. Elle est proche de la retraite, elle-aussi. C'est pour Julien une source d'inquiétude car elle connaît le métier et la maison par cœur. Elle a proposé avec insistance les services de sa fille Marion qui termine sa formation ces jours-ci.

- Ce sera peut-être une solution ? pense Julien.

Il prend juste le temps d'enfiler un blouson et il est en route !

Posté derrière la vitrine de l'agence, monsieur Rivière voit Julien arriver dans sa Clio.

- Nous partons tout de suite, Françoise ! crie-t-il. À plus tard.

Au volant de sa Golf, en chemin vers la Brenne, il explique :

- J'ai été appelé, il y a à peine une demi-heure, par monsieur Berthelot, le directeur de la maison de retraite Beau Rivage. Un drame s'est produit ce matin un peu avant 7 heures. Une pensionnaire a fait une chute dans un escalier. Elle est mourante.

- C'est une personne âgée ?

- Oui, comme tous les résidents de cet établissement.
- Et il pense que ce n'est pas un accident ?
- Oui. Il y a eu un autre problème la semaine dernière : une jardinière contenant des géraniums est tombée tout à côté d'une personne qui revenait d'une promenade juste avant le repas. Curieuse coïncidence, non ?
- Y avait-il beaucoup de vent, ce jour-là ?
- Oui, mais monsieur Berthelot dit que la jardinière ne pouvait absolument pas tomber sans avoir été soulevée volontairement de son support. Il est d'autant plus ennuyé que ces incidents se sont produits dans une aile toute neuve de l'établissement. Et les pensionnaires commencent à se demander si le personnel affecté à ces nouveaux locaux n'est pas en cause.
- Deux incidents en une semaine ? Ça peut aussi bien être un hasard. Où se trouve cette résidence ?
- A Saint Désiré. Un gros bourg rural. Population vieillissante. Près de 3000 habitants. Nous y arrivons dans deux minutes.
- Savez-vous pourquoi le directeur nous a choisis ?
- Il m'a dit que c'était à cause de notre nom : pour que « Tout soit clair ».

La résidence Beau Rivage n'est pas une de ces constructions rectilignes et sans charme. Plantée non loin d'un étang assez vaste où quelques cygnes blancs comme lys glissent sur l'eau noire, elle comporte plusieurs bâtiments reliés les uns aux autres. L'un d'eux, de construction très récente, s'appelle « l'aile des Cygnes » parce qu'il est toute proche de l'étang. C'est là que les problèmes de ces derniers jours se sont produits.

Le hall d'entrée n'est pas précisément accueillant à cette heure matinale. Il est vide. Mais, bien vite, des pas se font entendre. Monsieur Berthelot guettait l'arrivée des détectives.

- Bonjour messieurs. Je suis le directeur de cette maison. C'est la panique. Les pompiers ont emmené madame Delamotte dans un piètre état et ils viennent de me téléphoner pour

m'annoncer son décès avant même son arrivée à l'hôpital. Pauvre femme ! Et quelle sale affaire pour nous ! La gendarmerie vient d'être prévenue. Si vous voulez voir les lieux immédiatement, vous aurez un temps d'avance.

- Entendu !

- Suivez-moi. J'ai remarqué quelque chose d'étrange tout à l'heure. Pendant que les deux infirmières de garde s'affairaient auprès de la personne accidentée, je suis monté jusqu'en haut de l'escalier où la chute s'est produite et ce que j'ai vu m'a incité à vous appeler immédiatement : à 10 ou 15 centimètres du sol, un fil de nylon est attaché sur la rampe juste au dessus de la marche la plus haute. Un fil dont l'autre bout traîne au sol. Je vais vous le montrer.

- Et ce fil n'a aucune raison d'être là, demande Julien. Habituellement il ne s'y trouve pas ?

- Non.

- Vous suggérez qu'il avait pour but de faire trébucher la première personne se présentant en haut de l'escalier. Mais cela aurait pu être n'importe qui !

- Pas sûr. Madame Delamotte avait l'habitude de se lever très tôt et d'aller s'asseoir dans le hall d'entrée, au rez-de-chaussée, jusqu'à ce que le petit déjeuner soit servi.

- Quelqu'un aurait-t-il pu tirer sur le fil et le tendre à l'approche de la personne visée ?

- Sans doute, répond monsieur Berthelot. Le fil devait être plus long que le bout que j'ai vu. Il a pu se casser lorsque la pensionnaire a trébuché. Dans cette nouvelle aile, il y a beaucoup de claustras et de plantes qui permettent de se dissimuler.

Mais, lorsque le petit groupe arrive au sommet de l'escalier, force est de constater que ce fil ne s'y trouve pas.

- Je suis certain de l'avoir vu tout à l'heure, dit le directeur. Qui a pu l'enlever ?

- Il faut poser la question à tout le personnel présent depuis l'heure de l'accident et même aux pompiers qui ont emmené la

personne blessée, dit Julien... sans perdre de vue que n'importe quel résident valide a aussi bien pu le faire. Vous n'avez pas de système de vidéo-surveillance ?

- Non. Nos budgets sont insuffisants pour cela.

On se dirige vers le bureau des infirmières. Aurélie Guillon, récemment recrutée pour ce nouveau secteur, vient d'arriver à son poste. L'infirmière de nuit, Jacqueline, est en train de lui expliquer ce qui s'est passé.

- Bonjour Aurélie, dit monsieur Berthelot. Jacqueline vous a expliqué ce qui vient de se produire ?

- Oui, monsieur. C'est bien triste.

- Jacqueline. Avez-vous enlevé un fil transparent qui était en haut de l'escalier ?

- Un fil transparent. Non.

- Qui d'autre est passé par ici ce matin après le drame ?

- A coup sûr Marianne qui était auprès de madame Delamotte avec moi et...

- Je vais lui poser la question tout de suite, réagit le directeur.

- Elle vient de partir, monsieur. Elle était pressée... Il y avait aussi les aides-soignantes qui préparaient le petit-déjeuner. Elles viennent d'ailleurs de commencer à servir en chambre.

- Donc elles auraient pu enlever ce fil ?

- Éventuellement. Je peux aller le leur demander.

- Ne vous dérangez pas. Nous le faisons.

Le personnel interrogé dans les couloirs ou dans la salle de service fait une réponse unanime : personne n'a enlevé ni même vu le fil.

Julien suggère alors de questionner les résidents sans plus tarder et de fouiller les poubelles et les corbeilles à papier.

- Si vous voulez bien, dit monsieur Berthelot, n'inquiétons pas les pensionnaires. Collectons simplement leurs déchets sans poser de questions. J'appelle une des préposées au ménage.

Un quart d'heure plus tard, au moment de l'arrivée des gendarmes, ce contrôle est terminé. Le fil n'a pas été retrouvé. Après un temps de concertation, les gendarmes décident de questionner les résidents de l'aile des Cygnes, un à un. Ce processus occupe une partie de la matinée et n'apporte aucun résultat intéressant.

- Tiens ! Monsieur Rivière ! s'exclame amicalement le major Bertin, je vous reconnais tout à coup. C'est votre voix qui m'a mis sur la piste ! Je me rappelle de vous quand vous commandiez la brigade de la Châtre, il y a une bonne dizaine d'années. Votre agence est sur le coup ?

- Bonjour, major. Je ne vous avais pas reconnu. Oui, nous avons été appelés. Je vous présente Julien Bataillard. Il va diriger notre travail.

- Je suis sûr de votre bonne coopération, monsieur Bataillard.

Le jeune détective acquiesce et Gaston Rivière poursuit :

- Il se trouve que c'est mon dernier jour d'activité. Je viens de lui céder mon agence.

- Ah ! Très bien ! Les interrogatoires n'ont rien révélé d'intéressant. De votre côté, que pensez-vous de l'affaire ?

- L'impression de Julien et la mienne concordent : l'affaire sent le crime.

- Ah, vous pensez ? s'étonne le major.

- Le témoignage de monsieur Berthelot est crédible. Un fil était bien là, sans doute tendu au passage de cette personne pour la tuer.

- Mais il est le seul à en parler et on n'a rien retrouvé !

- Couper un fil de quelques mètres en mille morceaux se fait en dix minutes. Et ça s'évacue facilement. Dans les toilettes, par exemple.

- Martineau, crie le major à son collègue. Allez donc visiter les cuvettes de WC de chaque chambre pour voir si vous y trouvez des brins de fil de nylon qui surnagent.

- À vos ordres, chef ! répond Martineau. Je pars en chasse... en chasse d'eau, naturellement !... Cette affaire va commencer

à sentir mauvais ! maugrée-t-il en s'éloignant.

Quoique faite avec zèle et application, cette recherche ne donne aucun résultat. Après avoir interrogé les pompiers et l'infirmière Marianne au téléphone, les gendarmes quittent les lieux.

Le soir même, leur rapport est établi et, tout en mentionnant le fil soit-disant vu par le directeur, il conclut qu'il s'agit sans doute d'un accident.

De leur côté, les détectives restent peu de temps sur les lieux.

- Aurez-vous un moment en fin d'après-midi, demande Julien à Aurélie, la jeune infirmière. J'aimerais que vous nous décriviez les lieux et vos résidents de façon aussi détaillée que possible.

- Ce sera difficile, vous savez. Sitôt que j'ai un instant de libre, je dois aller aider les autres secteurs de l'établissement.

- Et demain ?

- Demain, je ne travaille pas.

- Pouvez-vous m'accorder un peu de temps demain à Châteauroux ?

- Je dois y faire une course urgente dans l'après-midi.

- Si vous pouvez vous libérer pour venir passer une petite heure à l'agence, je suis prêt à vous offrir un rapide casse-croûte à la brasserie du coin.

- Ça peut se faire. Vous êtes dans le centre ?

- Oui. 50, place Voltaire. C'est tout près de l'église Saint-André.

On se met d'accord pour un rendez-vous de midi à 13h30.

Avant de partir, Julien et monsieur Rivière passent saluer le directeur. Julien lui répète qu'il prend en considération son témoignage et que cela fait évidemment penser à un meurtre

plutôt qu'à un accident. Il promet de revenir sans tarder pour améliorer sa connaissance des personnes et des lieux.

Sur le chemin du retour, les deux détectives continuent de discuter de leur matinée passée à l'aile des Cygnes mais, au bout d'un moment, s'apercevant qu'ils répètent en boucle les mêmes choses, ils décident d'en rester là.

- D'ailleurs ce midi et cet après-midi nous sommes tous très occupés, annonce Julien. Comme vous le savez, on va fêter votre retraite tout en regrettant votre départ. J'invite aussi notre fidèle Françoise et nous y ajouterons sa fille dont je veux faire la connaissance pour apprécier si elle sera capable d'assurer le rôle d'assistante au moment du départ à la retraite de sa mère.

- Mais... il faut les prévenir. Il est déjà midi vingt, dit monsieur Rivière.

- C'est fait depuis avant hier et le restaurant est réservé. A l'heure qu'il est, elles nous attendent au bureau. Nous n'aurons guère qu'un quart d'heure de retard si vous continuez de rouler bon train.

Une demi-heure plus tard, les quatre convives sont installés autour d'un menu digne d'un bouchon lyonnais.

- C'est Françoise qui m'a suggéré cet endroit en prétextant de mes origines lyonnaises. En lisant le menu, on se dit que son idée était bonne. Nous allons le vérifier ensemble d'ici peu.

- Au fond, monsieur Bataillard... commence Françoise.

- Françoise, si vous voulez me faire plaisir, appelez-moi donc Julien.

- Au fond, Julien, vous n'êtes pas si lyonnais que ça puisque vous avez fait cinq ans d'études à Paris.

- Ce n'est pas faux, mais je suis né sur la colline de Croix-Rousse et, jusqu'au bac, j'ai fait mes études à Lyon. Je suis un vrai « gone », juste un peu parigot et à peine castelroussin !

Une fois les commandes passées, monsieur Rivière demande qu'on l'appelle désormais Gaston.

- Au fond, c'est bête de ma part ! Je n'avais jamais osé le proposer auparavant !

Françoise et lui s'engagent dans une longue évocation du passé et des affaires vécues au long de leur longue collaboration :

- Au fait, lui demande Françoise, c'est quoi les « friandises » ?

Pendant que Gaston le lui explique et lui en rappelle quelques unes, Julien s'adresse à la fille de Françoise qui a été quelque peu délaissée jusqu'à présent. La jeune femme tourne doucement vers lui son visage d'ange et ses grands yeux noisette s'ancrent sur ceux de Julien :

- Et vous, mademoiselle, je sais que votre nom de famille est Fort, mais je ne connais pas votre prénom.

- C'est Marion, monsieur.

- Appelez-moi Julien ; c'est ce qui se fait entre collègues de nos jours. Est-ce que Françoise vous a parlé de l'éventualité de vous proposer un travail à l'agence.

-Oui. Récemment seulement, car je termine tout juste le complément d'études qui m'habilite à travailler en agence. Je pense que ça me plairait à condition que je participe au travail d'enquête ce que maman ne fait pas, je crois.

- Elle fait de la recherche documentaire pour répondre à nos nombreuses interrogations. Mais en effet, elle n'allait pas sur le terrain jusqu'à présent faute d'habilitation ce qui est un peu absurde vu les années d'expérience qu'elle a accumulées.

- Pourquoi ne garderiez-vous pas maman pendant quelque temps ? Elle y est prête et moi je pourrais me former progressivement tant au bureau que sur le terrain.

- Votre idée me plaît. Avec votre mère, essayez donc de monter un projet qui vous convienne... et qui en même temps ne déséquilibre pas trop notre budget.

- On y a déjà réfléchi. Maman doit rester encore près de deux

ans à plein temps pour bénéficier de sa retraite complète. Pendant ce temps, je peux accepter un salaire minimum pour acquérir une formation pratique.

- Vous êtes sûre que votre mère est d'accord sur ce schéma.
- Elle l'était ce matin quand nous en avons parlé au bureau en vous attendant.
- Alors nous essayerons de conclure autour de cette table lorsque Gaston aura cessé de raconter sa vie à votre mère.
- Vous vivez à Châteauroux depuis six mois, je crois, interroge Marion. C'est un gros changement pour vous.
- Oh, que oui ! C'est bien différent de Paris : plus de cours en fac mais beaucoup de pratique sur le tas. Plus de copains sauf si je fais deux heures de train pour « monter » jusqu'à la capitale ! Mais le boulot est prenant. Tant mieux.
- Quatre quenelles, annonce le serveur en montrant aux convives le plat brûlant aux couleurs dorées. Voulez-vous que je serve le Moulin à Vent, ajoute-t-il après avoir empli les assiettes. Qui le goûte ?
- C'est moi, dit Julien. Privilège de lyonnais.

Le repas se poursuit, la convivialité s'installe, l'ambiance devient franchement amicale. Quand on en arrive à la « cervelle de canut », on se remet à parler affaires ; c'est ainsi entre collègues.

- Julien, dit Françoise, il me semble que Marion et vous avez eu un aparté concernant l'agence au début du repas.
- Oui. Votre fille me dit que vous seriez d'accord toutes deux sur une façon de faire pendant les 2 ans qui viennent. Si c'est bien le cas, Allons-y et gageons que Marion relèvera le défi !
- Merci, Julien, dit Marion. Vous n'aurez pas à le regretter, je vous le promets.
- Alors, le plus tôt sera le mieux : vous commencez lundi, n'est-ce pas ?

## CHAPITRE 2

### SAMEDI

Pour revenir au bureau ce samedi matin, Gaston a trouvé un prétexte : ranger ses affaires. Le vrai motif est probablement tout autre et du reste compréhensible car on ne quitte pas la vie active sans quelque appréhension, surtout si l'on n'a pas d'objectif personnel précis. Et Gaston, veuf depuis longtemps et sans enfant, est sans doute un peu démuné de projets immédiats.

Comme il a remis les clefs de l'agence à Julien hier après-midi, il est en attente sur le trottoir, devant la porte, lorsque son successeur arrive à 9 heures comme convenu.

- J'ai mal dormi, dit le soit-disant retraité. Dès 4 heures du matin, je me suis mis à ressasser l'affaire de l'aile des Cygnes et je n'ai plus fermé l'œil. Et vous Julien ?

- Tout le contraire. C'est hier soir que l'affaire m'a trotté dans la tête mais ensuite j'ai dormi comme une souche.

- On a oublié d'aller voir les bacs de géraniums... dit Gaston.

- Non, pas vraiment. J'ai demandé à la dénommée Jacqueline, l'infirmière de nuit, si je pouvais les voir : elle m'a appris que monsieur Berthelot les avait fait enlever par sécurité. En revanche, elle m'a montré où ils étaient fixés. C'est au premier étage. Tout près de l'endroit où nous étions se trouve un salon assez vaste qui, d'un côté est ouvert sur le couloir et, de l'autre, forme un demi-hexagone bâti en avancée sur la façade la plus proche de l'étang. Ce salon est entouré de trois portes-fenêtres qui ouvrent sur un vaste balcon. C'est sur le garde-fou de ce balcon que se trouvaient les bacs de géraniums, selon elle, dans des supports métalliques assez profonds pour que le

vent ne puisse pas les faire basculer. On pourra les voir ainsi que les bacs dans le local du jardinier, dès lundi.

- Vous regarderez bien sûr si les bacs sont lourds.

- Oui, je vérifierai. Mais j'ai déjà posé la question à Jacqueline. Elle parle d'une dizaine de kilos.

- Hum ! Cette affaire ne sent pas bien bon ! Comment éviter un troisième « accident » ? se demande Gaston.

- Il nous faut beaucoup plus d'informations, le plus vite possible. J'ai noté de demander quelle était la personne « visée » par le bac de fleurs. A midi, j'attends Aurélie, la nouvelle infirmière pour l'interroger sur les pensionnaires du premier étage de l'aile des Cygnes. Je pense aussi lui demander si on trouve du fil de nylon quelque part dans l'immeuble. Avec l'accord du directeur, on pourrait assurer une surveillance de nuit, mais on ne parviendra pas à assurer durablement ces gardes... et, du reste, tout ça ne garantit rien.

- De mon côté, j'ai pensé qu'un des pensionnaires avait peut-être perdu la raison, continue Gaston. Passe pour le pot de fleur, mais le deuxième acte n'est probablement pas attribuable à un fou : c'est plutôt un attentat prémédité.

- Je le pense aussi mais gardons à l'esprit que cette conclusion dépend d'un unique témoin... Au fait, Gaston, si vous êtes libre ce midi, recevons Aurélie ensemble. À 13 heures, on ira prendre un casse-croûte avec elle.

- En vérité, ça me plairait bien de rester dans les parages quelque temps de plus. J'aime bien les « friandises », patron !

- Vous êtes gentil de me rappeler que nous sommes depuis hier dans mon agence... Pour le reste, faisons bien sûr comme avant. Au fait, vous m'avez donné deux clefs du bureau. Voudriez-vous conserver celle-ci ? Cela me ferait plaisir et vous donnerait plus de liberté.

Julien vient juste de finir de traiter les affaires courantes lorsque Aurélie, la jeune infirmière, arrive presque un quart d'heure en avance.

- J'ai pu me libérer un peu plus tôt que prévu, dit-elle. La situation m'angoisse beaucoup.
- Je comprends. Vous travaillez à Beau Rivage depuis combien de temps ?
- Presque quatre mois. L'aile des Cygnes a ouvert au début de l'année.
- C'est votre premier emploi ?
- Pas tout à fait. J'ai travaillé dans un cabinet médical pendant six mois à Poitiers.
- Et pourquoi en êtes-vous partie ?
- Je vais être franche. Pour cause de harcèlement par un membre du cabinet.
- Désolé ! j'ai posé involontairement une question personnelle.
- Ce n'est peut-être pas si personnel que ça... J'ai peur que ce soit assez général. Mieux vaudrait être un laideron.
- Un laideron ? En s'autorisant un regard furtif sur les formes agréables de la jeune infirmière, Julien pense que ce serait rudement dommage mais, en même temps, il peut comprendre qu'un tel physique fasse perdre la tête à certains de ses congénères.
- Vous ne voulez pas dire que c'est la même chose avec le public d'une maison de retraite ?
- Si, monsieur. Mais on peut mieux se défendre.
- J'ai prévu d'associer à notre entretien monsieur Rivière qui était avec moi vendredi lors de notre passage à Beau Rivage. Cela ne vous dérange pas ?
- Il y a des choses dont je préférerais vous parler en privé.
- Peut-on le faire maintenant ?
- Partiellement. En fait, je ne me sens pas en sécurité. Parlons d'abord de l'aile des Cygnes. Plusieurs des pensionnaires de l'étage me font peur. L'un pour les raisons évoquées, il y a deux minutes. Un autre parce qu'il boit et devient violent lorsqu'il est ivre. Et deux dames : l'une parce qu'elle a vu une scène de harcèlement dont j'ai eu du mal à me sortir et qu'elle me menace d'intervenir auprès du directeur pour me faire

virer, comme elle dit ; l'autre parce qu'elle parle sans cesse avec méchanceté et qu'elle réagit avec une extrême grossièreté à tout ce qui la contrarie. Je crois que ce poste ne me convient pas.

- Vous accepterez de nous donner le nom de ces personnes qui vous posent problème ?

- Peut-on le faire au moment où je décrirai les lieux ? Je crois que ce sera plus facile d'associer les noms des résidents aux chambres qu'ils occupent.

- On y reviendra donc. Puis-je poser une question assez directe : monsieur Berthelot, le directeur de la résidence est-il aussi l'une des personnes dont vous avez à vous plaindre ?

- Bah ! Ce n'est pas le pire même si je trouve parfois son regard un peu trop... appuyé.

- Péchés véniels, s'il n'y a que cela !

- Il n'y a que cela.

- Je me propose d'appeler mon collègue ? En êtes vous d'accord ?

- Oui, monsieur. Mais il reste qu'au bout de l'entretien, j'aimerais vous voir seul pour autre chose.

- Si vous n'êtes pas trop pressée, après notre snack, je pourrai vous accompagner un instant. Cela vous irait ?

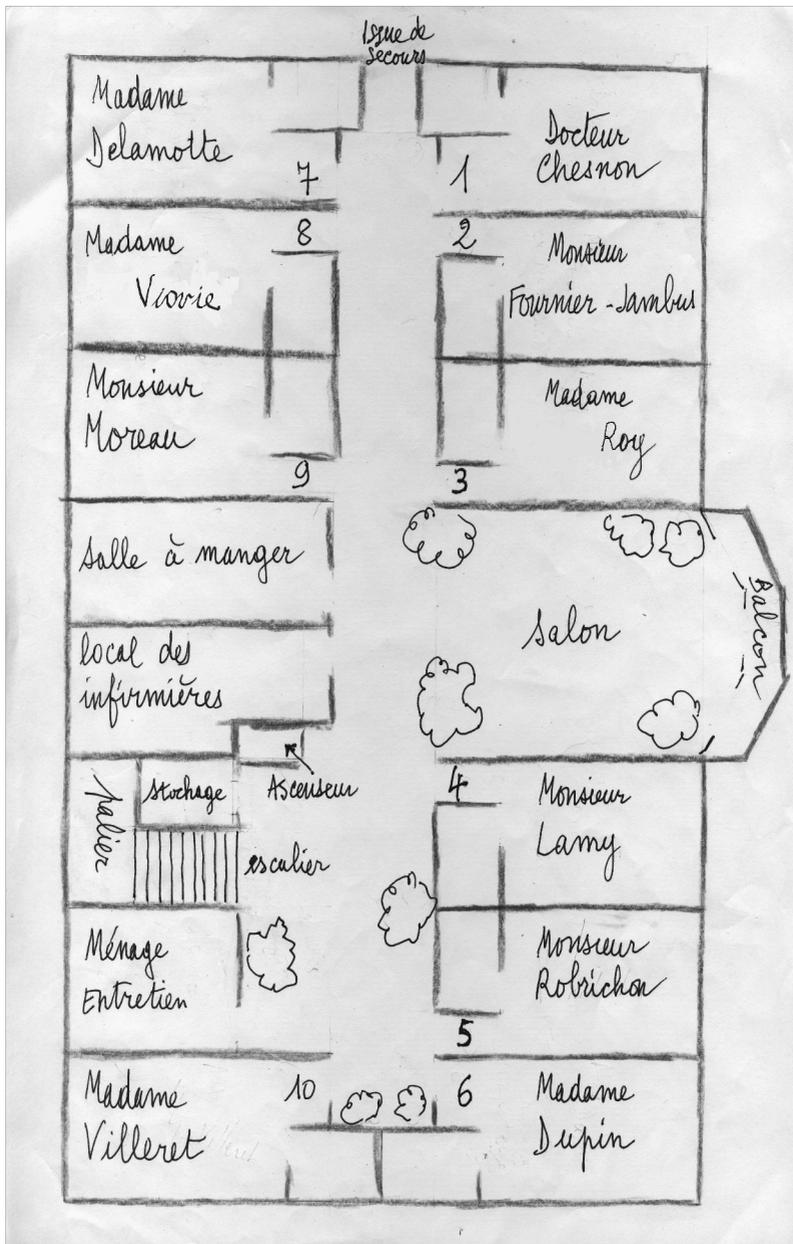
- Oui, c'est bien. Je suis seule. J'ai une course à faire sans faute cet après-midi mais elle peut attendre quelques instants.

Dans le couloir, Julien prévient discrètement monsieur Rivière que l'infirmière lui semble assez inquiète et tourmentée.

- À Beau Rivage, l'ambiance m'a l'air odieuse, souffle-t-il.

- Je vous ai apporté un plan du premier étage de l'aile des Cygnes que j'ai moi même reconstitué, explique bientôt Aurélie aux deux détectives. Vous verrez que je ne suis pas très douée en dessin mais je crois vraiment qu'il faut commencer par cela.

L'AILE DES CYGNES



- Peut-on parler du personnel en premier lieu, demande Gaston ?

- Si vous préférez. Pour les vingt chambres : 10 au rez-de-chaussée et autant au premier étage, nous sommes trois infirmières. Jacqueline que vous avez vue hier, Monique et moi. C'est trop peu pour permettre une présence permanente. Quand aucune de nous trois n'est présente, le service est assuré par les infirmières du bâtiment principal. Je précise que l'aile des Cygnes est reliée à ce bâtiment par un corridor qui se trouve au rez-de-chaussée. Il n'y a jamais moins de deux infirmières pour l'ensemble de la résidence.

- Au fait, pourquoi n'avez-vous dessiné que le premier étage sur votre croquis ?

- Parce qu'aucun des résidents du rez-de-chaussée n'est valide. Donc aucun d'eux ne vient jamais au premier. Je précise que l'issue de secours qui aboutit à un escalier extérieur, ne peut s'ouvrir que dans le sens de la sortie. De plus, lorsqu'elle est ouverte, une sonnerie se déclenche immédiatement.

- Alors, ajoute Julien, si madame Delamotte n'est pas morte accidentellement, le coupable est soit un pensionnaire du premier étage soit un membre du personnel.

- Oui. L'intrusion de quelqu'un d'autre est hautement improbable à une heure où les visiteurs ne sont pas admis. Au moment où l'accident est survenu, un seul membre du personnel était présent : Jacqueline. Marthe, la gardienne de nuit était sans-doute partie mais Jacqueline n'a pas cherché à l'appeler : vu l'état de madame Delamotte, elle a préféré biper une autre infirmière, Marianne, qui est accourue du bâtiment principal. Quant aux aides-soignantes, elles n'arrivent qu'à 7 heures.

- Et quand le bac de géraniums est tombé, hormis les résidents, qui était là ?

- Moi seule au 1<sup>er</sup> étage et Marthe au rez-de-haussée. Les

aides-soignantes étaient parties chercher les chariots pour les repas et le ménage était terminé depuis un certain temps.

- Où vous trouviez-vous ? demande Gaston.

- Dans le local des infirmières. Je préparais les médicaments à distribuer à chacun pendant le repas de midi. Je n'ai rien vu ni même rien entendu jusqu'à ce que monsieur Lamy se mette à crier dans l'escalier qu'il avait failli être tué par un pot de fleurs. Dans un premier temps, nous avons tous - y compris lui - attribué l'accident au vent qui soufflait en rafales.

Pendant un long moment ensuite, on interroge Aurélie sur les résidents. Elle les décrit.

- Je redoute particulièrement quatre résidents. Tout d'abord monsieur Fournier-Jambus, chambre n°2, un obsédé qui harcèle toutes les femmes et moi en particulier. Franchement, il me terrorise d'autant plus qu'il est encore assez valide et costaud. En face de sa chambre, madame Viovie, au n°8, passe beaucoup de temps à guetter les frasques du précédent. C'est une femme malveillante, intrigante, inquiétante : une vraie peste. Au n° 5, monsieur Robrichon est un ancien militaire que l'alcool - dont il abuse régulièrement - rend grossier et violent. Enfin madame Villeret, clouée dans son fauteuil roulant à la chambre 10, passe sa journée à appeler le personnel et à l'invectiver. Si vous lui résistez, elle se met en furie. Les autres personnes sont plus conformes à ce que l'on peut attendre dans une maison de retraite : le Docteur Chesnon est très âgé et parfois terrorisé par des hallucinations. Monsieur Moreau, un ancien pharmacien, fait des dizaines de promenades par jour. Il ne tient pas en place. Madame Delamotte était très gentille avec tout le monde. Madame Roy est la doyenne de l'étage avec ses 98 ans ; elle est agréable, physiquement assez fragile et gênée par un début de maladie d'Alzheimer. Cette maladie touche sans doute aussi monsieur Lamy, un homme un peu plus jeune, tranquille mais vraiment désorienté, y compris à l'étage qui n'est pourtant pas vaste. Madame Dupin est une pauvre vieille toute calme, ratatinée,

malade et devenue impotente.

- Qui aurait pu tuer madame Delamotte, selon vous ? demande Gaston.

- Je ne sais pas. Mais deux personnes en sont physiquement incapables : madame Dupin et madame Villeret.

- Madame Delamotte avait-elle des différends avec tel ou telle ?

- Madame Viovie, sa voisine, la détestait ouvertement.

- Pourquoi ?

- Des histoires de voisinage. Selon elle, madame Delamotte était perturbante à cause de ses ronflements et de ses flatulences trop sonores ! Ce dernier point vous fait rire... mais la relative promiscuité des résidents et leur grand âge exacerbent souvent les moindres trivialités.

- Sur ces bonnes paroles, dit Julien riant encore, je propose que nous allions prendre un snack.

La discussion continue à la brasserie voisine autour d'une pizza.

- Savez-vous où on peut trouver du fil en nylon dans votre établissement ? demande Gaston.

- Non. Je ne vois vraiment pas. Il faudrait peut-être questionner le jardinier ?

- Autre chose, intervient Julien. Votre récit concernant le bac de géraniums m'a fait comprendre qu'à certains moments particuliers, quelqu'un de mal intentionné pourrait agir sans grand risque d'être surpris... à midi, par exemple, car tout le personnel est occupé et les résidents, sauf exception, attendent leur repas. Ou bien à l'heure où madame Delamotte a été accidentée, c'est à dire juste avant l'heure d'une relève.

- C'est vrai. Et vous pourriez ajouter la nuit.

- La nuit ? dit Julien pensif. Mais oui bien sûr ! Si j'étais le meurtrier, je ferais mon prochain coup la nuit !

- Arrêtez ! dit Aurélie. Vous m'effrayez ! Nos horaires sont compliqués à vous décrire, mais la semaine prochaine, je suis

de garde deux nuits.

- Soyez vigilante mais ne vous inquiétez pas trop pour vous-même. Sauf dans un seul cas : si vous voyez des choses que vous n'auriez pas dû voir. Retenez bien cela.

- Un résident attachant du fil en nylon sur une rampe par exemple.

- C'est ce que je veux dire. Si vous devenez, même par hasard, un témoin encombrant, alors vous serez en danger. Dans ce cas, appelez-moi tout de suite.

- Je vous laisse, dit Gaston. Je retourne à l'agence.

- Je vous y retrouve dans un moment, répond Julien. J'accompagne Aurélie un instant.

A peine arrivée dans la rue, Aurélie lui dit :

- Puis-je vous inviter à prendre un café. Cette terrasse est tranquille. Nous pourrions parler.

- Bonne idée.

Aurélie commande deux cafés puis regarde Julien comme pour lui demander de l'aide.

- Je parie que vous êtes en train de vous demander si vous pouvez me faire confiance, dit Julien. Prenez votre décision en sachant que dans le cadre de mon métier, je suis tenu au secret. Pour le reste... je suis un gars sérieux.

- Dans quelles conditions pourriez-vous travailler pour moi ?

- Vous voulez dire pour vous personnellement, en dehors de l'affaire de l'aile des Cygnes.

- C'est bien ça.

- Je dois être précis. L'établissement Beau Rivage est mon client. Ce que vous voulez me demander est sans aucun rapport direct ou indirect avec Beau Rivage ?

- Sans aucun rapport.

- Alors ma réponse est oui. Et puisque c'est vous, je commencerai gratuitement.

- Mais je ne vous demande pas ça !

- Entendu. Néanmoins, moi, je ne demande qu'à vous rendre service. Si votre affaire s'avère compliquée, je vous dirai mes

conditions en cours de route avant d'aller plus loin.

- Si je ne vous paie pas, êtes-vous quand-même tenu au secret.
- Oui. Je pourrai m'y engager par écrit si vous le souhaitez.
- Inutile, je vous fais confiance. Voilà : le médecin qui me harcelait à Poitiers m'a retrouvée. Il recommence. C'est désespérant, souffle-t-elle d'une voix brisée par l'émotion. Des soucis au travail, des soucis chez moi. Je n'en peux plus. Je vais devoir partir.
- Partir ? C'est une très bonne idée, figurez-vous. Où habitez vous ?
- Dans un meublé, à Châteauroux...
- Vous y vivez seule ?
- Oui.
- J'ai une solution facile : je propose d'aller habiter chez vous et...
- Mais, monsieur...
- Attendez, je n'ai pas fini... et, en échange, je vous propose d'aller habiter chez moi.
- Ah ?... Alors peut-être.
- Comme ça, je serai à pied d'œuvre pour recevoir le malotru qui vous harcèle et pour lui expliquer ce qu'il risque s'il continue.
- Et cela pourrait se faire quand ?
- Quand vous voulez. Mes affaires personnelles tiennent dans le coffre de ma Clio.
- Moi, c'est la même chose. Nous sommes samedi. C'est un jour à risque. Pourquoi ne ferait-on pas l'échange immédiatement ?
- Eh bien ! Parce que vous avez des courses à faire.
- Non. Je n'en ai plus. Je voulais acheter un spray d'autodéfense. C'est devenu inutile.

Julien repasse à l'agence en coup de vent pour prévenir Gaston qu'il ne sera pas présent cet après-midi.